

## COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods

25580 LES PREMIERS SAPINS

### COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 11 janvier 2021 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2021, le 11 janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 6 janvier 2021 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : tous les membres sauf absente excusée : SIRON-DREZET Alexandra

*Ordre du jour :*

- Attribution du lot 10 pour les travaux de la salle des fêtes à Nods
- Dénonciations du conventionnement de logements
- Décisions modificatives : budget forêt et budget principal
- Vente de parcelles à bâtir à Hautepierre-le-Châtelet
- Attribution de compensation définitive 2020 entre la CCPHD et la commune
- Présentation du projet d'enfouissement des réseaux secs à Nods
- Partage autour de la politique patrimoniale
- Echange sur l'avancement de l'AMO « Habitat inclusif des personnes âgées »
- Questions/informations diverses

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire de séance pour ce Conseil Municipal.

Suite aux demandes de conseillers, il est proposé de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Eaux pluviales de la zone artisanale
- Remboursement des bénévoles de la Médiathèque

#### **1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal**

Le compte rendu du conseil municipal du 8 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

#### **2/ Échange autour de l'EVS (Espace de Vie Sociale) par l'Association Familles Rurales (AFR)**

Madame Annick GIRARD expose au Conseil Municipal les différentes actions et le mode de fonctionnement de Familles Rurales et de l'évolution des contrats CEJ (Contrats Enfance Jeunesse) vers les CTG (Convention Territoriale Globale) au niveau de la CCPHD.

Madame Annick GIRARD informe par ailleurs qu'il est nécessaire de valider la charte d'engagement de la commune au projet « Village du Futur » pour lequel la commune est labélisée.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de :

- l'autoriser à signer la CTG et de prendre la délibération correspondante
- de créer un groupe de travail sur le devenir de la Ludothèque sur la commune
- de réfléchir à la fonction de l'EVS (Espace de Vie Sociale) en partenariat avec l'AFR
- de l'autoriser à signer la charte d'engagement de la commune à Village du Futur

Après en avoir délibéré, le Conseil valide l'ensemble des propositions, à l'unanimité.

#### **3/ PLUI**

Monsieur Thierry DEFONTAINE expose au Conseil Municipal les conclusions de la commission Urbanisme qui s'est réunie deux fois sur l'ambition qualitative des lotissements dans le cadre du PLUI.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide ces propositions, à l'unanimité.

#### **4/ Achat de terrain à Madame Corinne MONNIER sur Hautepierre-le-Châtelet**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Corinne MONNIER a donné son accord pour vendre sa parcelle référencée 302 ZH 65 à Hautepierre-le-Châtelet, d'une superficie de 35 a 83 ca. L'ensemble de cette acquisition et son aménagement sont couverts à 80 % par le Conseil Départemental dans le cadre de l'ENS.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide cette proposition, à l'unanimité.

#### **5/ Harmonisation des tarifs des distilleries sur Les Premiers Sapins**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de facturer 15 € par jour à partir de la prochaine campagne de distillation, à savoir le 1er septembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide cette proposition à l'unanimité.

#### **6/ Validation de travaux divers**

Après en avoir délibéré, le Conseil valide ces propositions de travaux divers, à l'unanimité.

#### **7/ Décision de principe pour le dépôt de dossiers de subvention DETR dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les priorités du mandat, déterminées conjointement lors des deux séminaires.

Il précise que les contraintes administratives nécessitent, pour les projets 2021, de déposer des dossiers de subvention avant fin janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à déposer les demandes de dossier de subvention, à l'unanimité.

#### **8/ Ouverture du budget pour les dépenses d'investissement 2021**

Monsieur le Maire demande au Conseil de valider cette ouverture, à hauteur de 25 % du budget d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide cette proposition à l'unanimité.

#### **9/ Eaux pluviales**

Le raccordement de la zone artisanale est envisagé.

#### **10/ Remboursement des bénévoles de la Médiathèque**

Madame Valérie VECLAIN explique que les bénévoles de la Médiathèque ont suivi une formation en décembre 2020 et qu'il convient de rembourser des frais occasionnés.

#### **11/ Prime d'assurance de La Baraque**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'assurance a donné l'estimatif pour la prime d'assurance. Un débat s'engage sur l'avenir du lieu.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rencontrer Familles Rurales début février 2021 pour expliquer le projet de développement.

#### **12/ Informations diverses**

- Départ de 2 salariés en 2021 : Geneviève DEBOIS (retraite) et Sandrine GENAR (disponibilité).
- Appartement à Vanclans : location à partir du 8 avril 2021 au plus tard.
- La fête villageoise aura lieu cette année à HautePierre-le-Châtelet, mais sous un autre format (sans chars).
- Organisation des prochaines élections départementales et régionales en juin 2021.

La séance est levée à 22 h 30.

 Le Maire,  
Pierre-François BERNARD